

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2021 A 19H00

Président de séance : CONSTANT Bernard, Maire

Présents : CHARVET Colin, RANCHIN Cédric, MARION Eric, MOURARET Arnaud, CONSTANT Monique, RANCHIN Marie-Jo, MOLLIER Catherine, MONNIER Céline, GRATADOU Elisabeth et SANCHEZ Muriel

Secrétaire de séance : M. RANCHIN Cédric

La séance a été ouverte à 19h05

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 janvier 2021 à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1/ Compte de gestion et compte administratif 2020 de la Commune

Comme chaque année, nous vous présentons en début d'année le compte administratif de l'année précédente qui reprend l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année.

Le compte administratif reprend également les restes à réaliser votés au mois de janvier dernier pour ce qui est de la section d'investissement.

L'excédent de fonctionnement reporté sur le BP 2021 de la commune sera de 373 367.65 €.

VOTE :

Pour 10

Contre

Abstention

2/ Association la Roche Haute : subvention exceptionnelle

Cette année l'association la Roche Haute fête sa 40^{ème} saison. A cette occasion, les membres de l'association ont décidé d'organiser un évènement hors du commun, où musique et création artistique seront intimement mêlées, et qui sera ouvert prioritairement aux Balazucains ainsi qu'aux membres de l'association du 14 au 16 mai. Pour cela, ils ont déposé des demandes de subvention auprès de la Commune et du Département.

Le Conseil Départemental ne subventionne les associations qu'à condition que la Commune participe également.

Le Conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Association la Roche Haute pour l'organisation d'un évènement exceptionnel à l'occasion de leur 40^{ème} saison et inscrit les crédits nécessaires au BP 2021 de la Commune.

VOTE :

Pour 11

Contre

Abstention

3/ Subvention achat défibrillateur

La SCEA du Viel Audon souhaite acheter un défibrillateur pour l'installer au Hameau du Viel Audon afin d'assurer la sécurité de tous dans ce lieu difficile d'accès. Sachant qu'il y a beaucoup de passage sur ce secteur pendant la saison.

La SCEA sollicite une subvention de la Commune pour participer à cette acquisition.

Le Conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de 500 € à la SCEA du Viel Audon pour participer à l'achat d'un défibrillateur pour le Hameau et inscrit les crédits nécessaires au BP 2021 de la Commune.

VOTE :

Pour 11

Contre

Abstention

4/ Travaux voirie non transférée

L'entreprise Laupie a établi un devis pour des travaux sur un chemin non transféré à la CDC au Quartier des Plagnes. Ce devis s'élève à 1 962.00 € HT.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise Laupie pour des travaux sur un chemin du Quartier des Plagnes d'un montant de 1 962.00 € HT et inscrit les crédits nécessaires au BP 2021 de la Commune.

VOTE :

Pour 11

Contre

Abstention

5/ Participation travaux SDE 07

Depuis plusieurs années, le SDE 07 finance les travaux d'électrification réalisés sur la Commune puis la Commune rembourse sa quote-part par annuité sur 10 ans (sans intérêt).

Cette année le montant de l'annuité est de 2 011.95 €. Nous avons reçu le titre de recette début janvier et depuis la DGFIP nous a adressé plusieurs relances.

N'ayant aucun reste à réaliser sur le compte utilisé pour ce paiement, nous ne pouvons régler cette dépense sans délibération.

Le Conseil municipal autorise le Maire à payer la participation aux travaux d'électrification 2021 au SDE 07 pour un montant de 2 011.95 € et inscrit les crédits nécessaires au BP 2021 de la Commune.

VOTE :

Pour 11

Contre

Abstention

6/ SMAM : modification des statuts

Par délibération du 24 février 2021, le comité syndical du SMAM a modifié les articles 8 et 9 des statuts du syndicat.

Ces modifications concernent :

- La possibilité de solliciter des contributions financières exceptionnelles aux communes adhérentes en cours d'année ;
- Le changement de trésorerie : transfert au SGC d'Aubenas.

Le Conseil municipal donne un avis défavorable à la modification des statuts du SMAM.

VOTE :

Pour

Contre 10

Abstention 1

Heure de clôture de la séance : 19h30

TABLEAU DES SIGNATURES
PV CM DU 19/03/2021

M. CONSTANT Bernard	
Mme RANCHIN Marie-Jo	
Mme CONSTANT Monique	
M. CHARVET Colin	
Mme GRATADOU Elisabeth	
M. MARION Eric	
Mme MOLLIER Catherine	
Mme MONNIER Céline	
M. MOURARET Arnaud	
M. RANCHIN Cédric	
Mme SANCHEZ Muriel	